

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 04 novembre 2022

Keolis exploitera la partie urbaine du premier réseau de transport public de l'agglomération d'Issoire

Agglo Pays d'Issoire attribue à Keolis l'exploitation de la partie urbaine des transports d'Issoire (Puy-de-Dôme). Il s'agit d'un tout premier réseau de transport public (hors transports scolaires) mis en place dans cette agglomération, sur ses 88 communes. Le contrat débutera en juillet 2023, pour une durée de quatre ans.

La partie urbaine du réseau de l'Agglo Pays d'Issoire offrira un premier service de transport public aux 15 000 habitants de la ville centre et sera structuré autour de deux lignes régulières et d'une ligne de Transport à la Demande. En amont du lancement, Keolis aura pour mission d'installer un nouveau dépôt, comprenant des bornes pour la recharge des trois minibus, 100% électriques.

Keolis accompagnera l'Agglo Pays d'Issoire dans sa démarche environnementale, en lançant et en exploitant une flotte qui fonctionnera entièrement à l'électrique. Le Groupe s'est engagé à fournir une information des voyageurs en temps réel avec géolocalisation des véhicules.

Keolis renforce ainsi sa présence dans le département du Puy-de-Dôme, où le Groupe exploite déjà les réseaux urbains de Riom et de Thiers, et plus largement dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes dont il est le premier opérateur à travers notamment la gestion des réseaux de Bourg-en-Bresse, Bourgoin-Jallieu, Chambéry, Grand Lyon, Miribel, Montluçon, Moulins, Nyons et Oyonnax.

Chiffres clés du contrat

- 3 véhicules électriques (22 places)
- 28 stations desservies
- 63 000 kilomètres parcourus par an
- 1,3 M€ de chiffre d'affaires cumulé

[A propos de Keolis](#)

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et avec ses filiales spécialisées – Cykleo, EFFIA, Hove, Keolis Santé, Kisio, – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolleybus, transport à la demande, services dédiés pour les PMR, navettes fluviales et maritimes, vélos en libre-service et en location longue durée, auto partage, navette autonome 100% électrique,... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 000 collaborateurs répartis dans 13 pays et a réalisé, en 2021, un chiffre d'affaires de 6,3 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, aux Emirats arabes unis, en Inde, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède

CONTACTS

Ladislav Dor

Chargé des relations médias

07 78 35 19 77

ladislav.dor@keolis.com

Laurent Gerbet

Directeur médias et e-réputation

06 32 79 38 35

laurent.gerbet@keolis.com